



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 12 avril 2025 à la MDS RENNES

**Présents :** BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BROSSARD Claude, DUCOS Éric, GUENET Alain, HÉLOU Marie-Josèphe, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

**Excusés :** BREST Guinal, DESMORTIER François, DE BLASIO Stefano, DENIEL Mikaël, DREYER Dominique, EVENO Jonathan, EVENO Patrick, HARBONN Jacques, POTDEVIN Jean-Luc.

Début de réunion 9h30

### **1) Accueil, informations du Président pour la nouvelle Olympiade**

Renan THEPAUT souhaite la bienvenue aux membres du conseil de Ligue et les remercie de leur présence. Il remercie également Jacques SORIEUX et Claude BROSSARD d'avoir réservé et mis à disposition les locaux de la Maison des Sports ainsi que nous donner la possibilité de déjeuner sur place.

Il excuse les membres absents et souhaite un bon rétablissement à Guinal, François, Patrick et Jonathan EVENO.

Il propose que Michel KERDONCUFF assure le secrétariat de séance.

Quelques informations rapides :

Le Président a été mercredi aux obsèques de Jean-Michel CRENN qui a fait partie dans le passé du Conseil de Ligue en tant que Président de la CRA. Il propose d'observer un temps de silence en sa mémoire.

Les effectifs : 15 170 au 10 04 2025. Kévin a publié les comparatifs au 31 mars 2025.

Nous allons bientôt nous rendre au club de Gévezé avec le CD35 pour fêter le 15 000ème licencié. Des dédicaces des frères LEBRUN nous sont parvenus pour cette occasion.

Vern/Seiche a organisé les championnats de France Universitaires les 26 et 27 mars 2025.  
Cela s'est bien passé à priori et Jean-Luc POTDEVIN nous a représenté

Le Comité Régional Handisport va également organiser les championnats de France Handisport par équipes les 21 et 22 juin à Cesson mais à priori, ils seraient passé par la Mairie sans passer par le club, ce qui est dommage et source de problèmes....

L'AG du CROS s'est déroulée le vendredi 28 mars à la MDS de RENNES et on félicite Sophie BODIN qui est élue Vice-Présidente chargée de la formation.

Pour information, Hervé DRÉCHOU, Président du club des 3'Trefl a failli être élu aux voix mais pour cause de parité, une femme moins bien élue que lui est passée devant.

Renan félicite également Claude BROSSARD qui a été élu Président du CDOS 35.

La foire Rennes s'est bien déroulée, Alain nous fera un compte rendu.

Renan THÉPAUT a visité le vélodrome de Loudéac avec Alain TRICOIRE et Ludovic LORRE. Nous pourrions simplement organiser des réunions. Il n'y a pas de clubs à Loudéac et il nous paraît difficilement possible de déplacer des tables et se pose le problème de la luminosité de l'espace.

Nous vous avons transmis suffisamment tôt le compte-rendu de Bureau et nous restons à votre disposition si vous avez des interrogations. Plusieurs sujets figurant sur le CR seront évoqués lors de nos échanges.

## **2) Approbation du PV du Conseil de Ligue du 15 février 2025**

Les PV est adopté à l'unanimité.

## **3) Situation du personnel**

Michel KERDONCUFF :

**La situation de Patricia DUPRÉ :** Le Conseil de Ligue avait été informé du passage en mi-temps thérapeutique de Patricia en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024. Cette situation a été renouvelée jusqu'au 31 Mars 2024.

Le 1<sup>er</sup> avril 2025, le médecin du travail l'a déclaré inapte à l'emploi. Aussi nous avons mis en œuvre la procédure de licenciement pour inaptitude. Cette procédure arrive à son terme puisque le 16 avril elle quittera la Ligue de Bretagne.

Elle va ouvrir un dossier Pôle Emploi dans l'immédiat dans l'attente de sa mise en invalidité par la Sécurité Sociale ; la retraite prendra ensuite le relai.

### **La situation de Kévin MILON :**

Le Conseil de Ligue avait été informé lors du Conseil de Ligue du 15 Février dernier que Kévin Milon, Agent Communication et Développement, avait exprimé le souhait de quitter la Ligue de Bretagne par le biais d'une rupture conventionnelle. Le Bureau – après réflexion et débat, a donné son accord à ce souhait.

Après discussion avec l'intéressé, il quittera la Ligue de Bretagne le 31 mai prochain. Nous lui avons demandé notamment de terminer l'instruction du dossier ANS avant son départ, ce qu'il a accepté.

### **La situation de Kenny RENAUD :**

Kenny RENAUD va quitter la Ligue pour rejoindre la Fédération ; son souhait étant de travailler plus pour la Fédération, alors qu'il est déjà à 70% FFTT et 30% Ligue actuellement.

Son parcours au sein de la Ligue est rappelé, rentré en 2005, il a passé ensuite son professorat. Un débat s'instaure au sein du Conseil autour de son départ. Il est mentionné qu'aujourd'hui très peu de Ligues disposent d'un CTS à part entière et il a été rappelé les grandes actions de Kenny et notamment la mise en place du PST pour ce qui concerne sa contribution administrative.

Renan indique avoir en sa possession un document de tuilage sur ce que faisait Kenny pour la Ligue. Nous sommes à l'heure actuelle sur un départ à fin avril.

Claude ajoute que nous sommes à un changement d'époque car avant les CTS étaient plus dirigeants.

Ces départs amènent la La Ligue de Bretagne à se réorganiser en procédant à des recrutements afin de couvrir les domaines que sont la Communication, le Développement, la Formation...

Renan informe le Conseil qu'il va organiser des réunions tout prochainement à la fois sur le PST et sur les recrutements à venir avec notamment un regard sur les conventions.

Claude tient à souligner le bon travail réalisé par Kévin.

#### **4) Proposition des tarifications LBTT 2025/2026**

Proposition : Ludovic met en avant l'idée de la création d'une cotisation « loisirs » en maintenant la licence loisirs de la FFTT. Les situations disparates dans chaque comité sont analysées.

Il est convenu de reprendre cette question lors d'un prochain Conseil de Ligue et après que les comités eurent été consultés.

Quoiqu'il en soit, le chantier sur l'uniformisation est ouvert. Le principe d'une cotisation identique pour les loisirs et non loisirs apparaît souhaitable.

Avant qu'une décision ne soit prise sur cette question, le tableau joint ne comporte que la modification sur les mutations et acte la distinction comité /Ligue et donc une cotisation départementale et cotisation régionale.

#### **5) Informations fédérales**

La proposition de rencontre avec la Fédération pour finaliser la part variable relative à la convention 2024 est évoquée et nous sommes en attente de précisions de la part de la fédération.

Le tour de France des régions sur la féminisation : Renan informe le Conseil de Ligue que Karine PERCHOC a accepté de tenir le rôle de référente « Féminine » sur la Ligue de Bretagne.

Le Conseil de Ligue est informé de l'organisation de la journée Féminisation possible le 10 novembre 2025.

Il est également informé que la Fédération a conventionné avec le Crédit Mutuel sur cette opération.

Les actions Été Ping sont présentées, il demeure une incertitude sur le prix à payer pour une telle organisation.

#### **6) Campagne ANS PSF 2026 et PST**

Le Conseil est informé de l'état d'avancement de la campagne ANS PSF 2026 ; Éric HENNEMANN et Malory LASNIER et Éric HENNEMANN ont présenté au Conseil Fédéral simultanément le projet sportif fédéral 2025

Une enveloppe de 15000€, ponctionnée sur le préciput de 3%, vient abonder la subvention pour les pôles espoir qui passe ainsi de 50K€ à 65K€. Annonce avant la connaissance du budget National.

Cette disposition vise à compenser en partie les baisses des contributions des conseils régionaux et départementaux pour donner suite aux coupes budgétaires de l'État de 2,2 milliards d'€ pour les collectivités territoriales dans le PLF2025.

Avant de procéder au vote du Conseil Fédéral, les questions et remarques suivantes ont été exprimées :

- Comment sont évalués les critères de développement ? Réponse : On évalue le projet c'est à dire la cohérence de l'action décrite dans la fiche action de la ligue en lien avec le projet fédéral. Cela représente 30% de l'enveloppe.
- Le délai (3 semaines) de dépôt des dossiers des ligues semble très court.
- Un plan de féminisation Ligue devient obligatoire.
- Il faudra diffuser les dates ANS aux Comités

Le PST :

- Une réunion sur le PST sera prochainement programmée

Renan THEPAUT travaille avec Jacques HARBONN sur le dossier Ligue ANS. La date de dépôt du dossier est le 30 avril après avoir obtenu une dérogation auprès de la Fédération.

Les clubs et les Comités ont jusqu'au 5 mai pour déposer leurs dossiers et la commission régionale PSF

sera mobilisée courant mai pour étudier les dossiers avec l'appui de Kévin.

## **7) Proposition Pôle Espoir et prises en charge LBTT**

Ludovic LORRE expose et explique le travail réalisé en termes de simplification et d'uniformisation des coûts au pôle espoir.

Le principe retenu au préalable est l'idée d'un pôle reconstitué réunissant les meilleurs. Retenons simplement que le coût d'un jeune au pôle s'élève à 6 900€ sur la base de 10 joueurs.

L'uniformisation des dotations pour tout le monde sera désormais la règle. La nouvelle organisation va permettre de dégager une journée de technicien, le mercredi pour des actions envers les clubs.

Au final, le coût du Pôle s'élève à 40 000€ par an pour la Ligue.

Le tableau des tarifications et prise en charge est présenté et commenté.

## **8) Commission des jeunes**

- Top régional :
  - ⊕ Catherine LORRE dresse un bilan du Top régional du 1<sup>er</sup> mars 2025 lequel sera reconduit le 28 mars 2026 avec quelques ajustements portés au nouveau Règlement qui sera à valider à un prochain Conseil de ligue.
  - A noter la demande de Joel BEAUCREUX à propos de la mise en tableau qu'il souhaite modifier. Cette éventuelle modification n'a pas été retenue lors de la dernière réunion de CRJ (préfère garder la mise en tableau actuelle afin de brasser au mieux les joueurs).
  - A noter le souhait que le technicien puisse apporter plus d'éléments (pas que des constats sur les premiers). Il faudrait que le technicien fasse un retour sur le comportement des joueurs déjà sur le circuit et pour les joueurs non connus, donner son avis, conseil et point d'amélioration...
- Inter comités :
  - Date positionnée : le 23 mai 2026
  - A noter la demande de Joel BEAUCREUX à propos des horaires jugés quelque peu optimistes d'où la décision que les rencontres soient arrêtées au score acquis à rajouter au règlement
  - Le règlement a été validé par le Conseil de Ligue avec cette précision.
- Interclubs :
  - Compte tenu des difficultés pour trouver une salle à 16 tables, la CRJ demande à mentionner l'obligation du nombre de tables avec une date butoir pour proposer la compétition à un autre comité si besoin.
- Formation à l'arbitrage :
  - Appel à la Commission Régionale de l'Arbitrage pour organiser ou être moteur pour la formation des jeunes à l'arbitrage.
- Performance - Détection :
  - La CRJ souhaite pouvoir contribuer à l'écriture du projet sportif de la Ligue
  - Les critères de sélection (compétitions, stage...) basés essentiellement sur les résultats doivent aussi prendre en compte la motivation, le comportement etc
  - La détection passe par la connaissance des jeunes, accroître la présence des techniciens régionaux et départementaux au sein des clubs. Ceci est le rôle des conseillers techniques départementaux et régionaux de même que le maillage des clubs.
- Redéploiement des techniciens de la Ligue sur le territoire :
  - Les dates des réunions passées ou prévus sont rappelées ; un seul thème pour tous les comités : « Pédagogie du plaisir et du progrès ».

- **Rappel : le 5 juillet 2025 Journée des Educateurs - Entraineurs :** profiter du stage à Mûr de Bretagne pour inviter les éducateurs-entraîneurs pour échanger, pour découvrir les teneurs d'un entraînement haut niveau, partager un moment de convivialité.

Enfin, Renan évoque un point de vigilance sur la question des violences sexistes et sexuelles ; il nous faut réfléchir à ce sujet et préparer un plan d'action à la demande de nos institutions.

## **9) Commission sportive**

### **1) Championnat par équipes**

Il y a toujours des problèmes avec quelques J.A., essentiellement dans le 29.

Dernier cas en date, lors de la dernière journée, un JA du 29 a mis 2 cartons jaunes au même joueur dans 2 parties différentes. Il ne savait pas que les cartons se cumulaient en championnat par équipes.

Michel informe le CDL qu'il a transformé le 2<sup>ème</sup> carton jaune en carton jaune-rouge pour être conforme au règlement, tout en avertissant le président de club du joueur.

Pour info, le joueur en question, qui avait déjà reçu 2 cartons jaunes depuis le début de saison, est suspendu pour la prochaine journée.

A signaler qu'il y a eu 2 forfaits en R2 à l'occasion de la 16<sup>ème</sup> journée dont l'AURORE DE VITRE qui semble avoir de grosses difficultés.

C'est un peu compliqué aussi en PN dames où 3 équipes ont joué une fois à 2 joueuses ; ce qui est autorisé 2 fois par phase.

### **2) Epreuves individuelles**

Pour info, puisqu'il en avait parlé lors de la précédente réunion, Michel informe les membres du CDL que la commission régionale de discipline a décidé d'annuler le carton rouge reçu par Marius RONSIN à l'occasion du 3<sup>ème</sup> tour de critérium fédéral de N2 cadets et a demandé qu'il soit repris en N2 pour le 4<sup>ème</sup> tour ; ce qui a été accepté par la Fédé.

Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise s'est bien déroulé à PLEDRAN malgré une salle très froide.

Le championnat de Bretagne vétérans s'est bien déroulé à RENNES ; mais, il n'y avait pas grand monde dans les tableaux V40-45 et V50-55 dames.

Les interclubs régionaux auront lieu samedi prochain à BRIEC et à QUIMPER sur 8 tables, le comité 29 n'ayant pas réussi à trouver une salle de 16 tables. Les tableaux sont complets pour le moment.

Les finales régionales par classements auront lieu dimanche prochain à PLOBANNALEC-LESCONIL. Les tableaux sont complets pour le moment, sauf le tableau F12 comme d'habitude. Elles ne sont que 9 joueuses au lieu de 12 dans ce tableau.

Les convocations pour le championnat de Bretagne ont été envoyées et les réponses sont demandées pour le 30 avril.

### **3) Calendrier 2025-2026**

Michel présente aux membres du CDL la proposition de calendrier 2025-2026 établie par la CSR en concertation à la CRJ.

La 1<sup>ère</sup> journée du championnat national par équipes ayant lieu le samedi 13 septembre. La CSR a estimé que c'était trop tôt pour les clubs et a décidé de reculer d'une semaine le début du championnat régional et du championnat départemental.

Le championnat de France seniors ayant lieu à LAVAL les 27, 28 et 29 mars 2026, la CSR a décidé de ne pas placer les championnats départementaux sur ces dates afin de permettre aux potentiels spectateurs de se rendre au championnat de France. Les championnats départementaux auront donc lieu le week-end suivant même si c'est le week-end de Pâques.

Cependant, la CRJ a souhaité que le top régional de détection ait lieu le samedi 28 mars, ce qui est moins

gênant par rapport au championnat de France seniors.

Ce calendrier est adopté à l'unanimité par les membres du CDL.

Michel communique aux membres du CDL la nouvelle rotation des lieux des épreuves, intégrant le top régional de détection et les inter-comités.

Sur proposition d'Eric DUCOS, le CDL décide de reculer la date limite d'inscription au critérium fédéral pour les joueuses évoluant en régionale du 15 septembre au 22 septembre 2025.

Catherine LORRE demande que soit rajouté, dans le cahier des charges des compétitions, le fait que la salle du top régional de détection comprenne une zone suffisante pour asseoir le public, afin qu'il n'accède pas trop facilement aux couloirs des aires de jeux puisque le coaching est interdit.

A la suite du problème rencontré pour les interclubs régionaux, le CDL décide que si un comité n'a pas trouvé de salle pour organiser une compétition 2 mois avant la date prévue, on cherchera dans les autres comités.

La réunion des Zones 1 et 2 est programmée pour le jeudi 17 avril 2025 au siège de la Ligue d'Ile de France.

## **10) Commission arbitrage**

- Par l'intermédiaire de Joël, Jean-Luc POTDEVIN nous fait part de son regret de ne pas avoir eu de compte rendu de la réunion de l'Instance Régionale de Discipline.
- Il est rappelé qu'un Conseil de Ligue n'a pas vocation à commenter les décisions des instances de discipline où les règles de confidentialité doivent être respectées.
- Nous devons faire confiance à l'intégrité des membres qui y siègent et où tous les Comités sont représentés.
- L'idée selon laquelle les comités qui ne fournissent pas les arbitres en nombre suffisant se verrait frapper d'un forfait de 100€ par arbitre manquant est avancée.
- Une réunion en Visioconférence devrait être programmée pour affiner les résolutions concernant l'arbitrage devant être proposées au prochain Conseil de Ligue.

## **11) Commission de développement**

L'absence de Marie- Josèphe n'a pas permis au Conseil de Ligue de disposer de toutes les informations. Néanmoins les premiers résultats de l'action 1 table – 1 école sont présentées.

### **Résultat 1 table / 1 école :**

Région	Ecoles USEP		Ecoles UGSEL		Total écoles dotées
	Nb d'écoles candidates	Nb d'écoles retenues	Nb d'écoles candidates	Nb d'écoles retenues	
Bretagne	39	8	108	11	19

Pour la Bretagne USEP

L'école de La Croix-Prigent	23, La Croix-Prigent	22970	PLOUMAGO AR
Lucie et Raymond AUBRAC	44bis Rue de Kermenguy	29200	Brest
Louis Bréhault	18 rue du général de Gaulle	35780	La Richardais

Jean Rostand	13 Rue Brizeux	56110	Gourin
Les Korrigans	8 place Pierre Jakez Hélias	56250	TREFFLEAN
Le Brugou	202 rue du Brugou	56320	Le Faouët
Ecole publique Germaine Tillion	Place François Mitterrand	56400	Pluneret
Groupe scolaire Sanquer	2 place Sanquer	29200	Brest

Pour la Bretagne UGSEL

Ecole Notre Dame	5 place du Bourg coz	22110	Rostrenen
Notre-Dame	19, rue St Ilan	22360	LANGUEUX
Sainte-Anne	8 rue robert Le Mao	29140	Saint-Yvi
Ecole Notre-Dame de Lorette	9 rue de l'école des filles	29710	Pouldreuzic
Ecole Jeanne d'Arc	22 rue de Bruz	35310	Bréal-sous-Montfort
Ecole Françoise d'Amboise	19 avenue Paul Cézanne	56000	VANNES
École saint Christophe La Salle	67 rue Edouard Beauvais	56100	Lorient
ECOLE ST JOSEPH	11 RUE DE L'ECOLE	56130	CAMOEL
Ecole St Andre	1 rue des ecoles	56450	SURZUR
Ecole Saint Melaine	Rue Pierre de Coubertin	56500	PLUMELIN
Ecole Notre-Dame	9 rue du Général de Gaulle	56890	SAINT-AVE

Points abordés

- Prise en charge des féminines = proposition Karine Perchoc à confirmer.
- L'identification des actions Ping Santé pour obtenir des aides est en cours de réalisation ; le dossier a été repris efficacement sous l'égide de Jacques HARBONN.

## 12) Questions diverses.

- Le projet de tables (24) à disposition sur place pour la salle de la Cimenterie à Landerneau avance ; une réunion en présence des 3 comités (Handisport, UFOLEP, FFTT) et des 3 clubs de la Communauté du Pays de Landerneau en présence de Mme le Maire de Loperhet, Vice-Présidentes de la Communauté d'agglomération est programmée le 23 avril 2025.
- Sur les négociations avec Dauphin, pas de réponse à attendre avant le 22 avril.
- La foire de Rennes a enregistré 1414 prises de raquettes ; félicitations au Comité 35 et la Ligue pour le succès rencontré lors de cette opération

La prochaine réunion de Conseil de Ligue se réunira le lundi 10 juin en Visioconférence à 18H00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13h30.

La secrétaire de séance  
Michel KERDONCUFF

Le Président de la Ligue  
Renan THEPAUT